Documents sauvegardés

Mardi 19 mai 2026 à 23 h 45

1 document

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Parisien (site web)

18 mai 2026

« Ça s'appelle faire de la merde » : jusqu'à un an de prison avec sursis pour les policiers qui frappaient les passants

Sur le papier, ce sont des policiers exemplaires, aux états de service impeccables, « sérieux » , « exigeants », « rigoureux », des lettres de félicitations à la pelle... Deux supérieurs dans la salle pourraient en attester ...

3

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

© 2026 Le Parisien. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260518-PFR-9df9fdd07f8debe1f6b07b40ecefb8ef7a9947a9

Nom de la source
Le Parisien (site web)
Type de source
Presse • Presse Web
Périodicité
En continu
Couverture géographique
Régionale
Provenance
Paris, Ile-de-France, France

Lundi 18 mai 2026

Le Parisien (site web) • 904 mots

« Ça s'appelle faire de la merde » : jusqu'à un an de prison avec sursis pour les policiers qui frappaient les passants

Sur le papier, ce sont des policiers exemplaires, aux états de service impeccables, « sérieux » , « exigeants », « rigoureux », des lettres de félicitations à la pelle... Deux supérieurs dans la salle pourraient en attester. Sur le grand écran de la 10e chambre, au tribunal de Paris, on voit plutôt des cow-boys à la matraque facile , un croche-pied par ci, un coup de lacrymo par là.

« Ils ont fait n'importe quoi. En langage policier, ça s'appelle faire de la merde », admet bien volontiers Me Laurent-Franck Liénard, qui défend trois des quatre policiers de la BAC nuit du VIIIe arrondissement parisien, condamnés ce lundi soir à des peines de trois, six, 10 et 12 mois de prison avec sursis pour des violences perpétrées au soir du 10 décembre 2022, sans incapacité de travail.

La France et le Maroc viennent de décrocher leur place en demi-finale du Mondial au Qatar. Vers minuit, près des Champs-Élysées , des embouteillages se forment. Le groupe des quatre policiers, casque et brassard, collègues et amis, sont postés, avec un LBD, angle Marignan-François-Ier, près du magasin Céline.

« J'ai fait un usage totalement inconsidéré de la force »

Les violences qu'on leur reproche seraient passées sous les radars si l'IGPN, la police des polices, enquêtant sur une autre affaire, n'avait eu l'oeil en tombant sur ces vidéos, diffusées en partie au tribunal.

On voit un homme tiré sans ménagement du toit d'une voiture, avant d'être frappé. On voit aussi les policiers donner des petits coups dans le dos à un jeune qui traverse, faire un croche-pied à un autre ou encore gazer littéralement un homme qui tentait d'interpeller d'autres fonctionnaires de police, dans leur voiture, gyrophare en action.

Cet homme, c'est Karim *(le prénom a été changé)*, celui qui a déjà été tiré du toit sans ménagement, vingt minutes plus tôt. Lors de cette nouvelle scène, il veut dénoncer ce qu'il vient de subir, mais deux policiers casqués reviennent sur lui, l'un dégaine la gazeuse lacrymogène, un autre décoche un coup de pied quand Karim est au sol, prostré.

« Et aucun ne bouge pour le secourir », commente choquée, la juge rapporteure. « C'est quoi le but de le frapper à ce moment ? » demande-t-elle à Maxence C., condamné à la plus lourde peine, parce qu'il a frappé le plus de fois. « J'ai fait un usage totalement inconsidéré de la force, je suis d'accord avec vous », dit-il, avant de convenir qu'il « renvoie une très mauvaise image de la police ». Lui et deux autres sont toujours dans la même brigade. À l'IGPN, il n'avait pas assumé, de « peur de perdre son emploi ».

Les quatre policiers de la BAC nuit du VIIIe étaient jugés pour des violences sur des passants au soir du 10 décembre 2022, quart de finale de la coupe du monde. DR
.

« C'est vous, en fait, qui cherchez les débordements »

Le brigadier-chef Grégory V., plus de vingt ans de police, qui fait un croche-pied à un jeune qui passe ? « Une réaction à une mauvaise parole, un quolibet », dont il ne se souvient plus exactement. « Est-ce que c'est un comportement de gardien de la paix ou de milice privée ? C'est vous, en fait, qui cherchez les débordements », lâche la juge. Vu leur mine sous le flot des questions, les policiers passent un sale quart d'heure.

Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.

Documents sauvegardés

Ils font leur mea-culpa, le temps a fait bouger les lignes. À l'IGPN, seul Vincent P. avait reconnu sa responsabilité, avoué sa honte. Parmi ses états de service, Me Liénard le souligne, c'est lui qui a permis de déjouer l'attentat devant les locaux de Bank of America , fin mars, rue de La Boétie. C'est celui qui paraît le plus sincère. Il veut quitter la voie publique pour faire du renseignement.

Plusieurs expriment des excuses pour Karim, absent. « Il a toujours peur de la police depuis, et n'a pas voulu venir car il ne supporte pas d'être en présence de ses agresseurs », explique son conseil, Me François Manné-Criqui. Il rappelle que son client souffre de bipolarité, et qu'il s'est fait fermer la porte au nez au commissariat du VIIIe puis dans la région de Lyon, d'où il est originaire, quand il a voulu déposer plainte. C'est l'IGPN qui l'a retrouvé.

Une atteinte « au lien de confiance nécessaire entre la population et les forces de l'ordre »

Aucune autre plainte n'a été déposée, relève la procureure, Quitterie Cesari. Pas même une main courante. « Des victimes ont intégré que les violences illégitimes pouvaient avoir lieu et ne pas déposer plainte », regrette la représentante du parquet, pour qui « la limite a largement été franchie ».

« Les victimes n'ont pas à subir le ras-le-bol des policiers, ce n'est pas à elles d'encaisser les coups ni d'être leur défouloir », a-t-elle lancé, très calmement, à l'adresse de policiers qui dénonçaient de l'« agacement » et « un ras-le-bol de laisser s'installer l'anarchie sous couvert d'un événement qui devrait être festif ». Sauf que, ce soir-là, ils n'avaient été témoin d'aucun débordement et venaient de prendre leur service.

Elle a dénoncé des violences « gratuites et inutiles », portant atteinte « au lien de confiance nécessaire entre la population et les forces de l'ordre ». Elle a requis jusqu'à 16 mois de prison avec sursis et un retrait de port d'arme pendant cinq ans pour le plus impliqué. « Des réquisitions particulièrement hautes et sévères », ont dénoncé Mes Anne-Laure Compoint et Laurent-Franck Liénard, en rappelant qu'une sanction disciplinaire suivrait. Le tribunal les a entendus.

Cet article est paru dans Le Parisien (site web)

https://www.leparisien.fr/faits-divers/ca-sappelle-faire-de-la-merde-jusqua-un-an-de-prison-avec-sursis-pour-les-policiers-qui-frappaient-les-passants-18-05-2026-Y3CJ32CNEFBZJOJM3VIR2AD7LY.php

EUROPRESSE
UNE SOLUTION DE CISION
Ce document est réservé à l'usage exclusif de l'utilisateur désigné par UNIVERSITE-RENNES-2 et ne peut faire l'objet d'aucune autre utilisation ou diffusion auprès de tiers. • Tous droits réservés • Service fourni par CEDROM-SNi Inc.